

# La dette émergente face au choc géopolitique

La résilience de la dette émergente corporate, un levier de diversification et d'opportunités



**Lisa Turk**  
Gérante spécialiste  
Dette Emergente chez  
Edmond de Rothschild  
Asset Management

**Stephane Mayor**  
Gérant spécialiste  
Dette Emergente chez  
Edmond de Rothschild  
Asset Management

Alors même que les pays émergents sont au premier plan des discussions géopolitiques depuis le début du conflit au Moyen-Orient, les marchés de la dette d'entreprise émergente n'enregistrent, jusqu'à présent, qu'un impact limité par rapport à d'autres classes d'actifs (voir graphique n°1).

Le conflit a surtout ravivé les craintes inflationnistes via la hausse du prix du pétrole. Ce phénomène a particulièrement pesé sur les obligations de longue maturité, quelle que soit leur origine. À l'inverse, les obligations d'entreprises émergentes, caractérisées par des échéances en moyenne plus courtes, ont mieux résisté à cette phase de tension.

Par ailleurs, l'exposition à des régions éloignées du conflit, comme l'Amérique latine, mais qui bénéficient de la hausse des prix du pétrole a contribué à soutenir cette classe d'actifs.

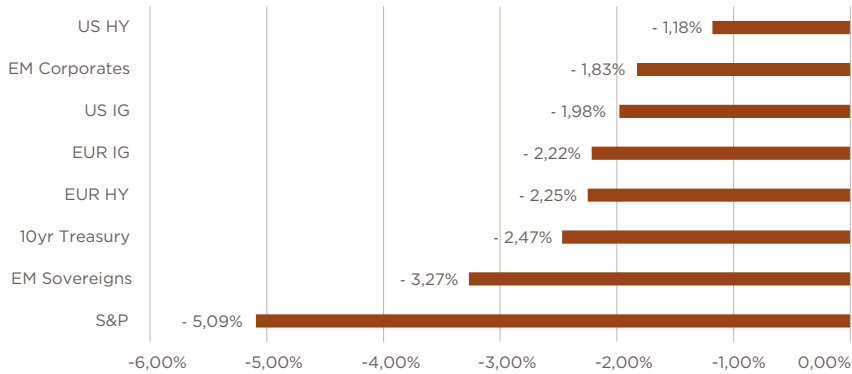
COMMUNICATION PROMOTIONNELLE : Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.



**EDMOND  
DE ROTHSCHILD**

## LA DETTE ÉMERGENTE FACE AU CHOC GÉOPOLITIQUE

Graphique n°1 : Rendement de mars 2026 par classe d'actifs

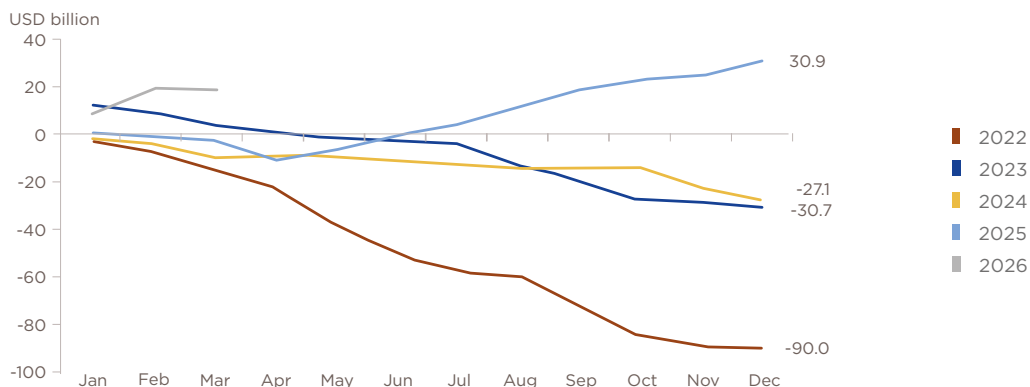


Source : Bloomberg, Edmond de Rothschild Asset Management, données au 31/03/2026.

### Après une année 2025 dynamique en termes de collecte, comment se présentent les facteurs techniques et les fondamentaux de la classe d'actifs depuis le début de 2026 selon votre analyse ?

Après trois années de décollecte entre 2022 et 2024 (-150 Mds \$), la dette d'entreprise émergente a connu un véritable retournement de tendance à partir de mi 2025. **Les flux redeviennent massivement positifs, avec plus de 30,9 Mds \$ de collecte en 2025, puis 19 Mds \$ additionnels sur les seuls mois de janvier et février 2026** (voir graphique n°2).

Graphique n°2 : Flux cumulés des fonds obligataires des marchés émergents



Source : JPM, Mars 2026.



Ce retour des investisseurs traduit la solidité des arguments structurels en faveur de la classe d'actifs, qui n'ont pas été remis en cause par le déclenchement du conflit en Iran. Tant que celui-ci ne s'inscrit pas dans la durée, la plupart de ces facteurs favorables demeurent pleinement valables : **renforcement des échanges commerciaux Sud-Sud, volonté de diversification des portefeuilles et faiblesse persistante du dollar** qui, malgré son appréciation au début du conflit en Iran, reste déprécié d'environ 9 % par rapport à son niveau de début d'année précédente<sup>1</sup>. Ajoutons à cela **la dynamique de croissance qui devrait selon nous rester robuste dans les pays émergents, les rendements attractifs de la classe d'actifs et un environnement de prix des matières premières qui demeure porteur.**

Enfin, **les fondamentaux de la classe d'actifs restent solides, avec un levier net moyen de 1,4x pour les entreprises émergentes, un niveau significativement inférieur à celui de leurs homologues américaines ou européennes**<sup>1</sup>. À noter que le levier net moyen par région illustre la solidité avec laquelle les entreprises du Moyen-Orient sont entrées dans la guerre, ce qui explique d'ailleurs leur forte résilience dans ce contexte. Si l'Amérique latine indique le levier le plus élevé, la dispersion au sein de la région est particulièrement forte et la sélection des opportunités les plus attractives reste essentielle.

#### **Dans un contexte de volatilité accrue, comment gérez-vous le risque crédit et le risque pays ?**

**Le principal effet du conflit en Iran a été jusqu'à présent de raviver les craintes d'inflation via la hausse du prix du pétrole, plutôt que de déclencher un ralentissement économique. Les primes de risque sur les marchés de crédit sont restées relativement stables, ce qui indique que les investisseurs n'anticipent pas, à ce stade, de choc systémique.** Les pays les plus exposés sont, d'une part, ceux directement affectés par les attaques et l'instabilité régionale, au premier rang desquels les pays du Golfe, et, d'autre part, les importateurs nets de pétrole, notamment en Asie (Turquie, Inde, etc.). Pour ces derniers, l'enjeu est double : assurer la continuité de l'approvisionnement énergétique et absorber l'impact d'une hausse durable des prix du pétrole.

**Nos portefeuilles sont très sous-pondérés au Moyen-Orient, mais conservent une exposition à la Turquie et à l'Inde.** En tant qu'importateurs nets de pétrole, ces deux pays font l'objet d'une vigilance accrue, toutes les entreprises ne disposant pas de couvertures efficaces contre la hausse des prix de l'énergie. Par ailleurs, tous les secteurs ne sont pas affectés avec la même intensité par ce choc énergétique, mais le secteur industriel, fortement consommateur d'énergie, est monitoré de très près. Nos analyses et nos décisions d'investissement s'ajustent ainsi en fonction de l'évolution du conflit ; si la crise devait se prolonger, les impacts risquent de dégrader la rentabilité et les ratios de liquidité de certaines entreprises.

1. Source : Edmond de Rothschild Asset Management, données à fin mars 2026.

**À l'inverse, nous sommes fortement exposés à l'Amérique latine.** Majoritairement exportateurs nets de pétrole et éloignés du conflit, la plupart des pays latino américains profitent de la hausse des prix de l'énergie, tandis que les effets négatifs demeurent, pour l'heure, circonscrits à quelques compagnies aériennes, de façon hétérogène selon leur politique de couverture du risque énergie.

**Sur le plan macroéconomique, la région affiche des taux de croissance du PIB encore solides,** avec des prévisions de 3,1 % pour l'Argentine, 2,7 % pour la Colombie, 3 % pour le Pérou, 2,5 % pour le Chili et 1,8 % pour le Brésil<sup>2</sup>. Cette dynamique s'inscrit dans un environnement politique en mutation, marqué par un glissement progressif vers des gouvernements plus favorables au secteur privé dans plusieurs pays de la région. Les échéances électorales de 2026, notamment au Brésil, au Pérou et en Colombie, pourraient renforcer ce mouvement et créer un cadre plus propice à l'investissement.

Ainsi, la montée d'incertitudes ouvre la voie à des points d'entrée attractifs pour les investisseurs capables d'adopter une approche sélective et disciplinée.

### **Comment investir dans la dette corporate émergente avec Edmond de Rothschild AM ?**

Pour répondre aux différents profils d'investisseurs et à leurs objectifs, **Edmond de Rothschild Asset Management propose aujourd'hui trois solutions complémentaires pour s'exposer à la dette corporate émergente.**

La première solution est la **SICAV EdR Fund Emerging Credit**, le fonds flagship de la gamme. Lancé en 2009, il bénéficie de l'un des track records les plus longs sur ce segment. Le fonds se caractérise par une forte surpondération de l'Amérique latine, autour de 60 %, et de l'Afrique, aux environs de 15 %. Il présente également une exposition significative au secteur de l'énergie, avec un poids d'environ 20 % sur l'Oil & Gas. Par ailleurs, la durée du portefeuille est courte, inférieure à 4, ce qui permet de limiter la sensibilité aux mouvements de taux<sup>3</sup>. La notation moyenne se situe autour de BB-, avec une majorité de titres *High Yield*<sup>4</sup> (76 %) complétée par une poche d'*Investment Grade*<sup>5</sup> (24 %)<sup>6</sup>. La diversification est un autre point fort du fonds, qui est exposé à plus de vingt

2. Source : Banque mondiale, Edmond de Rothschild AM.

3. Source : Edmond de Rothschild AM. Données arrêtées à fin mars 2026, fournies à titre purement indicatif. Cette répartition est susceptible d'évoluer dans le temps.

4. Les titres « *High Yield* » sont des obligations d'entreprises présentant un risque de défaut supérieur aux obligations *Investment Grade* et offrant en contrepartie un coupon plus élevé.

5. Les obligations *Investment Grade* sont des titres obligataires émis par des entreprises dont le risque de défaut de paiement varie de très faible (remboursement presque certain) à modéré. Ils correspondent à une échelle de notation allant de AAA à BBB- (notation Standard&Poor's).

6. Source : Edmond de Rothschild AM. Données arrêtées à fin mars 2026, fournies à titre purement indicatif. Cette répartition est susceptible d'évoluer dans le temps.



pays et plus de dix secteurs d'activité. Le principal moteur de performance du fonds réside dans le portage<sup>7</sup>. Les expositions à la Colombie, à l'Argentine et à plusieurs pays africains figurent par ailleurs parmi les contributions attendues les plus fortes pour l'année en cours.

La deuxième solution est **EdR SICAV Millesima Emerging 2032**, un fonds à échéance lancé en février 2026 qui investit dans une sélection d'obligations d'entreprises issues des marchés émergents arrivant à maturité au plus tard en décembre 2032. La notation moyenne du portefeuille est également de l'ordre de BB-, avec une proportion encore plus marquée de *High Yield* (88 %) et 12 % d'*Investment Grade*<sup>8</sup>. Le positionnement sectoriel et géographique est très proche de celui d'EdR Fund Emerging Credit, ce qui signifie que les moteurs de performance sont similaires : portage élevé, sélection d'émetteurs et gestion active du risque. La grande différence tient à la structure datée, qui apporte selon nous une meilleure lisibilité sur l'horizon de détention et la trajectoire de rendement.

Enfin, la troisième solution, **EdR Fund EM Climate Bonds**, vise à financer la transition énergétique en investissant dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'électrification des transports, via des *green* et *sustainability bonds*<sup>9</sup>. Le fonds, majoritairement orienté *Investment Grade* (86 % d'IG vs 14 % de HY)<sup>10</sup>, s'appuie sur des émetteurs émergents IG dont la solidité financière est comparable, voire supérieure, à celle des émetteurs des pays développés, tout en ayant un objectif de rendement plus attractif et une exposition à des secteurs porteurs, tournés vers l'avenir. La durée du portefeuille est maintenue en dessous de 4, permettant une volatilité deux fois moindre que celle du crédit IG américain<sup>10</sup>. Selon nous, cette stratégie constitue une alternative attractive et peu volatile face à de l'*Investment Grade* des pays développés, surtout dans le contexte actuel où la diversification des portefeuilles est plus que jamais essentielle.

7. Le portage (« *carry* ») peut être défini comme l'argent qu'un investisseur va gagner en détenant une obligation sur le long terme après la déduction des coûts de financement.

8. Source : Edmond de Rothschild AM. Données arrêtées à fin mars 2026, fournies à titre purement indicatif. Cette répartition est susceptible d'évoluer dans le temps.

9. Les *green bonds* sont des obligations dont les fonds levés sont exclusivement dédiés au financement de projets ayant un bénéfice environnemental (énergies renouvelables, efficacité énergétique, transport propre, etc.). Les *sustainability bonds* financent à la fois des projets environnementaux et sociaux (accès à l'eau, santé, éducation, inclusion financière...), selon des cadres définis et transparents.

10. Source : Edmond de Rothschild AM. Données arrêtées à fin mars 2026, fournies à titre purement indicatif. Cette répartition est susceptible d'évoluer dans le temps.

## Avertissement

1/ **Edmond de Rothschild Fund Emerging Credit** est un compartiment de la SICAV EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, de droit luxembourgeois agréé par la CSSF et autorisé à la commercialisation en Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. **Indicateur de risque : 3/7.**

2/ **Edmond de Rothschild Fund EM Climate Bonds** est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois agréée par la CSSF et autorisé à la commercialisation en France, Royaume-Uni, Suisse, Italie, Espagne, Allemagne, Autriche et Luxembourg. **Indicateur de risque : 2/7.**

3/ **Edmond de Rothschild SICAV Millesima Emerging 2032** est un compartiment de la SICAV de droit français agréée par la AMF et autorisé à la commercialisation en France, Espagne, Allemagne, Luxembourg, Portugal et la Suisse. **Indicateur de risque : 2/7.**

L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds concernés.

**Risque de perte en capital :** L'OPCVM ne garantit ni ne protège le capital investi ; l'investisseur peut donc ne pas récupérer l'intégralité de son capital initial investi même s'il conserve ses parts pendant la durée de placement recommandée.

**Risque de crédit :** Le principal risque est celui du défaut de paiement de l'émetteur, qui ne paie pas les intérêts et/ou ne rembourse pas le capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation de la notation d'un émetteur. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de constatation d'une

perte totale sur une opération suite au défaut d'une contrepartie. La présence d'obligations d'entreprises dans le portefeuille - en direct ou par le biais d'OPCVM - expose le fonds aux effets de l'évolution de la qualité de crédit.

**Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :** L'OPCVM peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

**Risques liés à l'investissement dans les marchés émergents :** Le portefeuille peut être exposé à certains titres présentant un degré de risque plus élevé que celui généralement associé aux investissements sur les principaux marchés financiers, notamment en raison de facteurs politiques et/ou réglementaires locaux. Le cadre juridique de certains pays dans lesquels l'OPCVM sous-jacent et le portefeuille d'investissement peuvent investir peut ne pas fournir la même protection ou information à l'investisseur que celle habituellement fournie sur les principaux marchés financiers. Les titres émis sur certains marchés dits émergents peuvent être sensiblement moins liquides et plus volatils que ceux émis sur des marchés plus matures ; par conséquent, la détention de ces titres peut augmenter le niveau de risque du portefeuille et la valeur nette d'inventaire peut baisser plus fortement et plus rapidement que dans les pays développés.

**Risque de taux d'intérêt :** En détenant des titres de créance et des instruments du marché monétaire, les fonds sont exposés aux variations des taux d'intérêt. Ce risque se définit comme une hausse des taux d'intérêt qui entraîne une baisse de la valeur des obligations et donc une baisse de la VL du fonds.



Avril 2026. Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. L'investisseur acquiert des unités/actions de fonds, et non des actifs sous-jacents. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com) onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

**Pour les investisseurs de l'UE :** Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : [www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf](http://www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf), un résumé des droits des investisseurs en français et anglais. En Espagne, la SICAV est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 1801.

**Pour les investisseurs suisses:** Ce document à caractère publicitaire est émis par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., sise 18 rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés financiers (« FINMA »). Les compartiments d'« Edmond de Rothschild SICAV » figurant dans ce document sont des compartiments de la SICAV de droit français « Edmond de Rothschild SICAV » agréés par l'AMF qui ont été approuvés par la FINMA pour être offerts en Suisse à des investisseurs non qualifiés.

REPRÉSENTANT ET SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. Rue de Hesse 18 ; CH - 1204 Genève. © Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ DE GESTION : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré; 75401 Paris Cedex 08

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros

Numéro d'agrément AMF GP 04000015 — 332.652.536 R.C.S. Paris

[www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com)

